

DEC131668INSHS

Décision portant nomination de M. Stéphane POUYLLAU aux fonctions de directeur adjoint technique de l'unité mixte de service UMS3598 intitulée « Humanités Numériques ».

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n° 130631INSHS en date du 30 avril 2013 portant création de l'unité mixte de service n°3598 intitulée « Humanités Numériques » et nommant M. Marc RENNEVILLE directeur de cette unité ;

Vu l'accord des partenaires ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Stéphane POUYLLAU, Ingénieur de recherche de 2^{ème} classe, est nommé directeur adjoint technique de l'unité mixte de service susvisée, à compter du 1^{er} mars 2013.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 24/06/2013

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Joël Bertrand